

ANNEXE .KIWI - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .KIWI

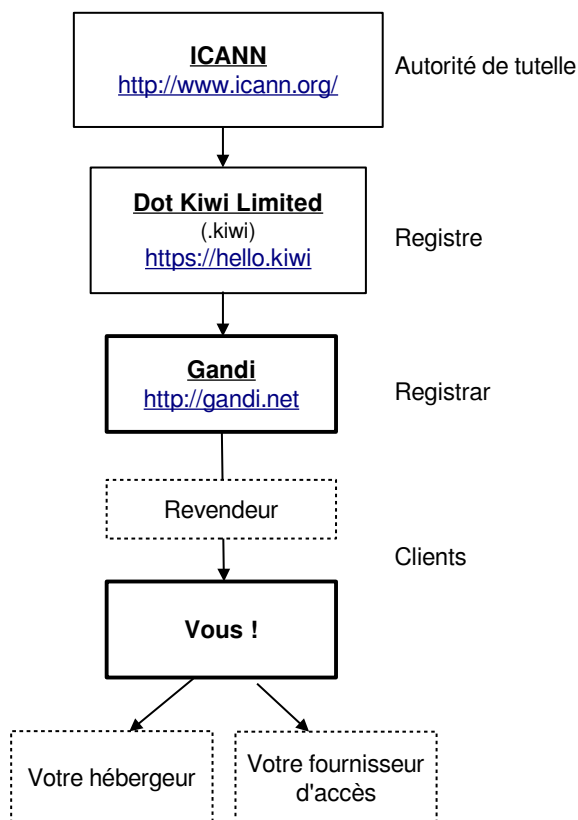
version n° 1.1 du 12 octobre 2016

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .KIWI supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article .KIWI.1. Autorité de tutelle et Registre

.KIWI est une extension générique qui permet de promouvoir la culture kiwi, ce diminutif dont sont affublés les néo-zélandais. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .KIWI :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .KIWI.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .KIWI Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .KIWI, définies par l'ICANN et Dot Kiwi Limited, consultables aux adresses suivantes :

- Contrat d'enregistrement : https://dot-kiwi.com/policies_files/Dot_Kiwi_Registrant_Agreement_v1.pdf
- Règles applicables à la période de Sunrise : https://dot-kiwi.com/policies_files/Dot_Kiwi_Sunrise_Policy_v1.pdf

- Politique d'utilisation : https://dot-kiwi.com/policies_files/Dot_Kiwi_Acceptable_Use_Policy_v1.pdf
- Termes réservés et interdits : https://dot-kiwi.com/policies_files/Dot_Kiwi_Naming_Policy_v1.pdf
- Règles Whois et protection des données personnelles : https://dot-kiwi.com/policies_files/Dot_Kiwi_Whois_and_Privacy_Policy_v1.pdf
- Politiques de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .KIWI. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .KIWI est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/kiwi>

Article .KIWI.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/kiwi/info>

Les .KIWI sont ouverts à tous.

Article .KIWI.4. Termes réservés

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement :

- Termes réservés ICANN: <http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/kiwi> (specification 5. schedule of reserved names)
- Politique du Registre en matière de termes réservés et interdits : https://dot-kiwi.com/policies_files/Dot_Kiwi_Naming_Policy_v1.pdf
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets ainsi que les noms de domaine commençant ou finissant par un tiret sont interdits.

Article .KIWI.5. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

Article .KIWI.6. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur : <https://www.gandi.net/domain/price/detail/kiwi>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques tels qu'affichés sur Notre interface lors de Votre commande.

Article .KIWI.7. Stockage des données personnelles

En application des contrats ICANN, l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition de l'ICANN et de IRON MOUNTAIN (agent désigné par l'ICANN pour la conservation des données), ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement du domaine, ainsi que les deux années suivantes.

Vous acceptez que le Registre accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données [Whois](#)

Article .KIWI.8. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .KIWI, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges : <http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP : <http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application : <http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante : <http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

Un mécanisme de règlement des litiges a également été développé par le Registre du .KIWI afin de résoudre les différends entre les titulaires de domaine de manière amiable (DRS) : https://dot-kiwi.com/policies_files/Dot_Kiwi_Dispute_Resolution_Service_v1.pdf

Un mécanisme alternatif de règlement des litiges accessible par le public et les autorités afin de signaler une atteinte au Registre du .KIWI est également disponible (CRS) : https://dot-kiwi.com/policies_files/Dot_Kiwi_Complaint_Resolution_Service_v1.pdf

Article .KIWI.9. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant l'expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;

- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Vous acceptez avoir pris connaissance des règles relatives aux litiges concernant les transferts : <http://www.icann.org/en/help/dndr/tdrp>

Article .KIWI.10. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .KIWI.11. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .KIWI.12. Vos déclarations et garanties

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité le Registre et ses sous-traitants, ainsi que leur préposés, directeurs, administrateurs, représentants, délégués, actionnaires, sociétés affiliées, agent, successeurs et cessionnaires contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats, découlant ou en relation avec Votre nom de domaine. Cette obligation de garantie perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

Article .KIWI.13. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre est autorisé si il le juge nécessaire à sa seule et entière discrétion, sans obligation, à rejeter, détruire, suspendre, transmettre à un tiers ou placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire Votre nom de domaine :

- en application des stipulations adoptées par toute entité reconnue comme faisant autorité dans le domaine d'Internet (i.e : RFC ...) ;
- en application d'une décision d'une instance de résolution

alternative des litiges telle qu'établie par le Registre et l'ICANN pour l'arbitrage et la médiation des différends (UDRP, URS, CRS ou encore DRS) ;

- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre et/ou tout Registrar ;
- pour non paiement des frais au Registre.

-fin de l'annexe .KIWI-